

REPUBLIQUE DU DAHOUEY
-:-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-:-

DECRET N°74-221 du 23 août 1974

chargeant le Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, de l'intérim du Président de la République pendant son absence.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
VU le décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents,

D E C R E T :

ARTICLE 1er - A compter du 26 août 1974, le Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, assurera l'intérim du Président de la République pendant l'absence du Chef de l'Etat.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 23 août 1974

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 2 CS 6 CNR 4 Ministères 11 SGG 4 IAA-DCCT-IGF-CNI 4
Gde Chanc. 1 DGP-DGAJL-INSAE 6 Cab. TEL. 1 SPD 2 JORD 1